

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 19 juin 2024
Date de l'affichage : 19 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 35 + 1 suppléé + 11 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 47

OBJET : MOTION PORTANT SUR L'EXTENSION DE L'AEROPORT DE BEAUVAIS - TILLE

Numéro de la Délibération : 270624-DC-80

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Josiane VANDRIESSECHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Mme Véronique PAUL, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE David LAZARUS, Marc VIRION, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX Pascal POULET, Pierrick LOZE, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Robert JOYOT, Bruno CALEIRO, Olivier DOUCHET, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BOREDERES, Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Nathalie GALINDO, Mme Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ.

MM. Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Sébastien FERNET, Ludovic GORINE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles-Antoine de NOAILLES, Gérard AUGER, Denis JACOB, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Philippe ELOY, Patrick VONTHRON, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléé :

- M. Alain ARNOLD par M. Dany BULTEUX.

Dont représentés :

- Mme Carine LUGEZ par M. Philippe MARECHAL.
- Mme Dominique MARGERY par Mme Caroline BILL.
- Mme Lydia BORDERES par M. Pierre DESLIENS.
- M. Patrice GOUIN par Mme Nathalie SABOT.
- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Rafaël DA SILVA par M. Marc VIRION.
- M. Gérard AUGER par M. Bernard ONCLERCQ.
- M. Alain DEVOOGHT par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Nathalie GALINDO par M. Benoît BIBERON.
- M. Philippe ELOY par M. Alain GUERINET.
- Mme Colette DEWEZ par M. Christophe DURAND.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune d'ERCUIS.

OBJET : MOTION PORTANT SUR L'EXTENSION DE L'AEROPORT DE BEAUVAIS - TILLE

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Considérant :

- Que la nouvelle Délégation de Service Public de l'exploitant de l'aéroport de Beauvais-Tillé a été actée par le Syndicat Mixte de l'Aéroport Beauvais Tillé (SMABT) par délibération en date du 29 avril 2024 ;
- Qu'un certain nombre de communes du Nord de la Communauté de communes Thelloise sont impactées par l'aéroport et en particulier par les nouveaux couloirs de vols empruntés par les avions depuis le COVID ;
- Que l'objectif de cette présente motion est d'anticiper les développements à venir et d'obtenir des garanties contre les conséquences défavorables de cette nouvelle délégation pour ces communes en termes de bruit, de pollution, de détérioration de la qualité de vie des habitants, ainsi que d'environnement au sens large ;
- Qu'il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause l'existence de l'aéroport, ni les emplois qu'il génère mais d'une volonté de faire entendre la voix des habitants de ces communes qui ne souhaitent pas voir s'accroître davantage les nuisances générées par l'aéroport ;
- Qu'il s'avère que les trajectoires officielles utilisées par les avions survolent de plus en plus des communes qui auparavant étaient épargnées ;
- Qu'aucune étude d'impact sur l'augmentation du trafic aérien n'a été réalisée ;
- Que la concertation avec les communes touchées par le développement de l'aéroport n'a pas eu suffisamment lieu ;
- Qu'au regard de l'ensemble de ces éléments, il est demandé :
 - un retour aux trajectoires antérieures,
 - la réalisation d'une étude d'impact sur l'augmentation du trafic aérien,
 - une meilleure concertation préalable avec les élus du territoire.

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE (AVEC 3 ABSTENTIONS DE M. BIBERON, M. CALEIRO ET M. DEQUIN),**

- **AGREE** l'inscription de cette motion à l'ordre du jour du présent conseil communautaire ;
- **ADOpte** ladite motion portant sur l'extension de l'aéroport de Beauvais – Tillé ;
- **AFFIRME** la solidarité de la Communauté de communes Thelloise avec les communes impactées par le développement de l'aéroport, en l'état ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à adresser ladite motion au Syndicat Mixte de l'Aéroport Beauvais Tillé, au Conseil Départemental de l'Oise, à la Région Hauts de France et aux députés et sénateurs de l'Oise.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20240627-270624-DC-80-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024
Affichage : 01/07/2024